



## ● A la Présidence de la République

# Le Chef de l'Etat préside la réunion du Conseil national de Sécurité



Kader Amadou/ONEP

Lors de la réunion du CNS

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, SEM Issoufou Mahamadou a présidé, hier matin au palais de la Présidence, la réunion du Conseil National de Sécurité (CNS). Le CNS, rappelle-t-on, est un organe constitutionnel qui donne des avis sur les questions relatives à la sécurité nationale, à la défense de la

Nation, à la politique étrangère et de manière générale, sur toutes les questions liées aux intérêts vitaux et stratégiques du pays. Il regroupe, autour du Président de la République, le Premier ministre, Chef du gouvernement, certains membres du gouvernement ainsi que des hauts responsables des Forces de Défense et de Sécurité (FDS).

## ● Au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage



Issa Moussa / ONEP

## Lancement de la Cellule Géomatique et de Digitalisation

P. 3

## ● Communiqué de presse

La Secrétaire générale de la Francophonie condamne les violences post-électorales suite à l'annonce des résultats provisoires au Niger

P. 3

## ● Passation de service au Gouvernorat de Niamey

M. Oudou Ambouka prend officiellement fonction

P. 7

## ● Communiqué préliminaire de la mission d'observation de l'IPAE sur le 2<sup>ème</sup> Tour de l'élection présidentielle **La mission se félicite de la maturité politique et la discipline du peuple nigérien**

La Mission d'Observation Electorale de l'Institut Panafricain d'Assistance Electorale pour le 2<sup>ème</sup> Tour de l'Élection Présidentielle du 21 février 2021, a rendu publique hier, à l'Hôtel Sahel de Niamey, une déclaration sur le déroulement du processus électoral. Dans cette déclaration lue par M. Saidou Compaoré, chef de la mission, l'équipe a salué la volonté manifeste du peuple nigérien qui a contribué par son calme, sa discipline et sa maturité au déroulement apaisé du scrutin. La mission a aussi salué les efforts inlassables de la CENI au regard des impératifs auxquels elle a été soumise et le Président de la République sortant pour sa ferme volonté d'asseoir des institutions démocratiques fortes au Niger.

Les auteurs de la déclaration ont relevé avec satisfaction le bon déroulement du vote qui s'est passé dans le calme, la discipline, la sérénité, la transparence et le respect du secret de vote. La mission a également noté une bonne représentation des délégués des candidats dans la plupart des bureaux de vote visités, la maîtrise moyenne de la gestion des bureaux de vote par certains agents électoraux et la présence du dispositif sécuritaire dans les centres et bureaux de vote visités. La mission a en effet salué le sens civique et le professionnalisme des

agents de la sécurité dans la sécurisation du processus électoral. Elle a également noté avec satisfaction que la gestion des phases de dépouillement, de décompte et de pointage des résultats a été faite de manière transparente et collégiale par tous les partenaires présents dans les bureaux de vote.

La mission de l'IPAE a, en outre, apprécié le bon établissement du fichier électoral en ordre alphabétique ; le calme, la discipline et le civisme des électeurs observés ; la forte participation des femmes et des jeunes au scrutin ; la présence ef-



Les membres de la mission électorale de l'IPAE

Seyni Moussa / ONEP

fective des membres de bureaux de vote ; la disponibilité effective du matériel électoral en quantité suffisante ; la présence visible des forces de l'ordre et de sécurité dans les centres de vote visités et celle de plusieurs missions d'observation électorale nationales et internationales ; la présence des équipes de supervision de la CENI dans les bureaux de vote ; l'accessibilité des résultats dans leur ensemble lors du dépouillement. C'est pourquoi, la mission appelle à l'esprit de responsabilité des acteurs politiques, afin de préserver le calme et la quiétude, dont a

fait preuve le peuple nigérien durant tout le processus électoral.

Toutefois, la mission a constaté des insuffisances n'ayant aucun impact déterminant sur la sincérité et la régularité du scrutin. Il s'agit de l'insuffisance d'éclairage dans certains bureaux de vote visités ; l'ouverture tardive de certains bureaux de vote et la non-maîtrise des opérations de gestion des bureaux de vote par certains agents électoraux. C'est pourquoi, la mission a formulé des recommanda-

tionnements. A l'endroit des autorités en charge du processus électo-

ral et le gouvernement nigérien, la mission recommande de redoubler les activités de renforcement des capacités des agents électoraux dans la conduite et la gestion des bureaux de vote, ceci en accordant un temps nécessaire pour la formation. A l'endroit des candidats en lice pour ces élections, d'accepter les verdicts des urnes librement exprimés et en cas de contestation faire recours à l'institution chargée du contentieux électoral. A l'endroit de nouvelles autorités, la mission recommande de revisiter l'ensemble des mécanismes mis à ce jour dans la lutte contre le terrorisme. La mission a enfin appelé les candidats et les acteurs politiques à faire preuve de maturité et de lucidité, d'élever leur niveau d'analyse jusqu'à la compréhension des enjeux géopolitiques et d'œuvrer toujours dans le sens du dialogue pour le bonheur de la cité.

● Aïchatou Hamma  
 Wakasso

## ● Déclaration de l'ONG Afrique Espérance sur le 2<sup>nd</sup> tour de l'élection présidentielle **La mission appelle les parties prenantes à préserver la paix et l'unité du pays**

Suite à sa mission d'observation électorale au Niger, l'ONG Afrique Espérance a rendu publique le 23 février dernier à Niamey, une déclaration dans laquelle elle a noté avec satisfaction le déroulement du scrutin. La mission a aussi salué avec beaucoup de déférence le geste et le courage, du Président de la République du Niger SEM Issoufou Mahamadou qui a choisi de respecter la constitution du Niger limitant à deux (2) mandats non renouvelables, l'exercice de la fonction présidentielle. Un beau geste au demeurant salué par toute la communauté internationale.

Dans la déclaration lue par Me Max Barthélemy AHOUEKE, chef de la mission, les observateurs d'Afrique Espérance ont indiqué que la tenue effective du second tour de l'élection présidentielle du 21 février 2021 au Niger constitue un acquis supplémentaire dans la consolidation de la pratique démocratique. La mission a également fait ressortir dans sa conclusion préliminaire l'engagement des forces sociopolitiques nigériennes

pour la création et l'instauration d'un climat de paix et d'apaisement qui a contribué à la création des conditions d'apaisement et de liberté nécessaires à l'expression du choix démocratique de l'électorat.

Cependant, a souligné Me Max Barthélemy AHOUEKE, «la mission voudrait en appeler au sens élevé de patriotisme de chaque acteur politique dans le souci de sauver la nation et par ricochet de faire échec aux troubles postélectoraux et

autres contestations». En effet, pour la mission de l'ONG Afrique Espérance, l'unité du pays conduira inexorablement à contrer les assauts des groupes terroristes qui profitent des situations d'instabilité pour asseoir leurs bases. Mieux, la mission a appelé à la préservation des acquis de la paix à travers la mise en place d'un cadre plus inclusif et participatif pour que toutes les filles et tous les fils du Niger puissent se parler à l'image d'autres pays africains.

Au regard des observations effectuées par les observateurs de l'ONG Afrique Espérance déployés sur toute l'étendue du territoire national, Me Max Barthélemy AHOUEKE, le chef de la mission a déclaré que «le scrutin s'est globalement déroulé dans la transparence malgré quelques dysfonc-



L'ONG Afrique Espérance lors de la déclaration

Salamatou Nestor / ONEP

tionnements dans l'organisation. Les défaillances relevées par la mission n'ont pas entaché la fiabilité du scrutin».

La mission a tenu à faire remarquer que tout au long de la campagne électorale, l'accès des candidats aux médias publics ou privés a été plus ou moins équilibré. De ce fait, la mission a adressé ses félicitations à la presse dans sa globalité ainsi que l'organe étatique chargé de

réguler et de veiller au respect du cadre déontologique en période électorale à savoir le Conseil supérieur de la communication (CSC). Enfin, la mission internationale d'observation électorale, d'Afrique Espérance a formulé des recommandations à l'endroit de toutes les parties prenantes pour améliorer davantage le processus des élections.

● Oumar Issoufou

● Au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

# Lancement de la Cellule Géomatique et de Digitalisation

Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Barkai Issouf a procédé, hier matin, à la Direction Générale de l'Agriculture, au lancement de la Cellule Géomatique et de Digitalisation dudit ministère. Cette cellule, équipée en matériel informatique et plateformes de technologies de pointe a été mise en place dans le cadre d'un accord tripartite de coopération sud-sud entre le Royaume du Maroc, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Etat du Niger. Et, cela afin de faciliter la collecte et l'analyse des données ainsi que leur traitement et la sortie des rapports. Ont pris part à cette cérémonie, la représentante du Ministère de l'Agriculture du Maroc, coordinatrice du projet, Mme Elmansouri Loubna, le Directeur Général du Centre Régional Africain des Sciences et Technologies de l'Espace en Langue Affilié à l'ONU, M. Anas Emran et le Représentant de la FAO au Niger, M. Attaher Maiga.



... et d'inauguration de la cellule

Issa Moussa / ONEP

Procédant au lancement de la cellule, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a, de prime abord, souligné l'importance de la transformation digitale du secteur agricole. Cela constitue, selon M. Barkai Issouf, un maillon clé prometteur d'une

ment du Niger, a-t-il précisé. De ce fait a ajouté M. Barkai Issouf, la création de cette cellule est une excellente initiative pour le ministère. Car, elle intervient à un moment où le Ministère s'est lancé dans un processus pour moderniser ses outils de collecte, de trai-

Afrique. C'est ainsi qu'un accord de projet tripartite Maroc/FAO/Niger a été signé par les trois parties en novembre 2019 pour une durée de 14 mois. Le projet a-t-elle affirmé, a mis l'accent sur le renforcement des capacités des six ingénieurs de la cellule à travers un plan de formation intensif de 3 mois sur le traitement des images satellitaires, l'acquisition et les traitements des images prises par drones, sur les dispositifs d'enquêtes agricoles digitales, sur la digitalisation des statistiques agricoles et sur l'estimation des rendements. A ce niveau, Mme Elmansouri Loubna a annoncé l'extension financière et technique du projet par le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Maroc jusqu'à la fin de l'année pour ainsi permettre d'accompagner la cel-

lule de géomatique et de digitalisation à exécuter un premier travail concret sur la digitalisation des enquêtes agricoles prévues au cours de la campagne agricole qui va commencer. Ces enquêtes digitales seront exploitées lors du recensement agricole à venir prévu par le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Pour M. Attaher Maiga, représentant de la FAO au Niger, la création de cette cellule confirme l'enjeu important de la transformation digitale dans un contexte d'accroissement imprévisible de la variabilité météorologique. «Les technologies de pointe demeurent une opportunité pour l'agriculture d'aspirer à un nouveau palier de développement durable et inclusif», a-t-il précisé. Aussi, M. Attaher Maiga a notifié que concrètement cette cel-

lule transversale de géo-technologie vise à former des profils experts en matière de traitement des images de télé-détection satellitaire et drones. En fin, M. Anas Emran, Directeur Général du CRASTE-LF a indiqué que le protocole d'accord signé entre le CRASTE-LF et la FAO en avril 2020 avait pour objectif de former, de développer et de renforcer les compétences du staff de la cellule et d'autres acteurs agricoles du pays en technologies spatiales et outils de digitalisation. A cet effet, a-t-il expliqué, un plan de formation de 81 jours a été exécuté au profit de 11 cadres du ministère des 2 directions de la statistique et de l'informatique et des départements externes. De ce fait, a-t-il affirmé, avec les réalisations en matière de formation, le staff de la cellule est doté d'une autonomie d'utilisation et d'exploitation des images satellitaires et drone et des outils d'enquête agricole digitale. Il faut noter qu'après le lancement officiel de la cellule géomatique et de digitalisation, les six agents en charge de la cellule ayant suivi une formation de 60 jours en digitalisation ont reçu leur attestation.

● Rahila Tagou



Lors de la cérémonie de lancement ...

Issa Moussa / ONEP

gouvernance intelligente visant une augmentation durable de la productivité agricole. Il a par la suite expliqué que dans le cadre du fonds fiduciaire signé entre le Maroc et la FAO en 2014 (et en référence à la conférence internationale organisée à Marrakech au Maroc en Décembre 2014 sur la coopération sud-sud en agriculture), le Niger a sollicité un financement d'un accord tripartite visant le renforcement des capacités des cadres de son département ministériel en géomatique appliquée à l'Agriculture. L'objectif de ce projet, a souligné le ministre Barkai, est de bénéficier de l'expérience marocaine en matière de nouvelles technologies de digitalisation dans la gestion des ressources agricoles. Et, il cadre parfaitement avec le plan Numérique 2.0 récemment adopté par le Gouverne-

ment et d'analyse des données statistiques et l'information des opérations de recensement général de l'Agriculture et du Cheptel.

Avec cette réalisation, a-t-il soutenu, des retombées positives sont d'ores et déjà palpables à travers la compétence et l'autonomie des cadres. Ainsi, le ministre a invité les six ingénieurs affectés à la cellule, à faire de cette dernière une école au Niger et à l'extérieur. La Représentante du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Maroc, Mme Elmansouri Loubna a pour sa part rappelé que le Maroc a mis à la disposition des pays africains à travers le bureau de la représentation de la FAO au Maroc, un fonds fiduciaire d'environ 1.2 million de dollars US pour la période 2014-2020 en faveur d'un appui au développement de l'agriculture en

● Communiqué de presse

## La Secrétaire générale de la Francophonie condamne les violences post-électorales suite à l'annonce des résultats provisoires au Niger

**La Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, prend note de la publication des résultats électoraux provisoires par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), conformément aux dispositions légales et électorales.**

Les parties prenantes nigériennes ont participé inclusivement aux opérations électorales, notamment à la centralisation et à la validation des résultats électoraux dans les différentes phases, communales, régionales et nationales. Elle condamne fermement les violences post-électorales qui ont suivi la publication des résultats électoraux provisoires et appelle toutes les parties prenantes à recourir, en cas de contestations, aux voies légales mais également au dialogue, dans un contexte marqué par des défis sanitaires et sécuritaires. Elle encourage tous les acteurs politiques à respecter et

faire respecter le processus électoral jusqu'à son terme en préservant le calme et en favorisant l'apaisement.

Le processus électoral a été conduit de manière consensuelle, inclusive et transparente, avec la participation des représentants de la majorité et de l'opposition.

La Secrétaire générale de la Francophonie marque la disponibilité de l'Organisation internationale de la Francophonie pour accompagner les efforts nationaux et internationaux en faveur du dialogue entre les parties en vue du règlement de tout différend.

L'OIF compte 88 États et gouvernements: 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs. Pour plus de renseignements sur la Francophonie : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

(Source : OIF)



**UMOA-Titres**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 30/03/2021**

**BONS DU TRÉSOR**  
UMOA-Titres et LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE  
permet à la connaissance du public qu'il organise un appel d'offres pour  
la cession de Bons et d'Obligations de Trésor dont les termes sont les suivants:

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

**BONS DU TRÉSOR**  
**182**  
JOURS

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 30 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 000 000 FCFA
DURÉE	: 182 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: MERCREDI 31 MARS 2021
ÉCHÉANCE	: MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date : mardi 30 mars 2021 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Date : 23 février 2021

Le Directeur de UMOA-Titres : **M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Côte d'Ivoire : **M. Konan Jacques ASSAHORE**

**UMOA-Titres**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 02/03/2021**

**ÉMISSION SIMULTANÉE**  
UMOA-Titres et LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE  
permet à la connaissance du public qu'il organise un appel d'offres pour  
la cession de Bons et d'Obligations de Trésor dont les termes sont les suivants:

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 65 000 MILLIONS DE FCFA
DATE DE VALEUR	: 03 mars 2021

Adjudications	BAT 182 Jours	OAT 3 ans	OAT 5 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA	10 000 F CFA
Prix	-	Prix Multiples à 9 900 FCFA	Prix Multiples à 9 900 FCFA
Taux d'intérêt	Multiples	5,50%	5,60%
Échéances	31 août 2021	03 mars 2024	03 mars 2026

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date : mardi 02 mars 2021 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

**BAT 182 Jours**: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.  
**OAT 3 ans**: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,50% l'an dès la première année.  
**OAT 5 ans**: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,60% l'an dès la première année.

Date : 23 février 2021

Le Directeur de UMOA-Titres : **M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Côte d'Ivoire : **M. Konan Jacques ASSAHORE**

**UMOA-Titres**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 16/03/2021**

**ÉMISSION SIMULTANÉE**  
UMOA-Titres et LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE  
permet à la connaissance du public qu'il organise un appel d'offres pour  
la cession de Bons et d'Obligations de Trésor dont les termes sont les suivants:

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 65 000 MILLIONS DE FCFA
DATE DE VALEUR	: 17 mars 2021

Adjudications	BAT 91 Jours	OAT 5 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA
Prix	-	Prix Multiples à 9 900 FCFA
Taux d'intérêt	Multiples	5,60%
Échéances	15 juin 2021	17 mars 2026

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date : mardi 16 mars 2021 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

**BAT 91 Jours**: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.  
**OAT 5 ans**: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,60% l'an dès la première année.

Date : 23 février 2021

Le Directeur de UMOA-Titres : **M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Côte d'Ivoire : **M. Konan Jacques ASSAHORE**

**UMOA-Titres**

**ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS**

**RESULTATS DE L'ÉMISSION SIMULTANÉE DE BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE DU 23 FÉVRIER 2021**

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mardi 23 février 2021, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission simultanée de Bons et Obligations Assimilables du Trésor respectivement à cent quatre-vingt-deux (182) jours et trois (3) ans pour un montant de 65 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de Côte d'Ivoire en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 23 février 2021, suivant un système d'enchères à taux et prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	147 400 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (F CFA)	71 500 000 000
Dont ONC	ND
Taux de couverture	226,77%

Émission simultanée du 23 février 2021	BAT 182 jours	OAT 3 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	69 350 000 000	78 050 000 000
Dont ONC	ND	ND
Montant retenu (F CFA)	32 700 000 000	38 800 000 000
Dont ONC	ND	ND
Montant Net	32 258 371 945	38 652 100 000
Taux Et Prix Marginal	2,8000%	99,5000%
Taux Et Prix Moyen Pondéré	2,6714%	99,6188%
Rendement Moyen Pondéré	2,71%	5,64%
Nombre de soumissions	17	21
Nombre de participants	10	15
Taux d'absorption	47,15%	49,71%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 23 février 2021

Le Directeur  
**Adrien DIOUF**

BP : 4702 Dakar MF Sénégal - Tél. : +221 33 838 28 28 - E-mail : agence@umoa-titres.org

● ***Déclaration préliminaire de l'Observatoire de la HALCIA pour l'élection présidentielle***  
**La HALCIA exhorte l'ensemble des acteurs politiques à respecter les dispositions de la loi électorale, notamment celles relatives à la proclamation des résultats et au contentieux électoral**

« **C**omme vous le savez, la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA) a mis en place, le mardi 16 février 2021, un observatoire pour l'élection présidentielle 2<sup>ème</sup> tour. Cet observatoire regroupe les représentants de la HALCIA, des structures de la société civile et des personnes ressources ayant des expériences et expertises avérées en matière d'observation des élections.

La création de cet observatoire tire son fondement juridique de la loi n°2016-44 du 06 décembre 2016 relative à la HALCIA qui dispose à son article 4 que celle-ci a pour attributions notamment, «d'observer et/ou faire observer les processus électoraux à toutes les étapes aux fins de conclusions et recommandations relatives aux faits de corruption constatés.». A ce titre la HALCIA a déployé 81 observateurs repartis dans 16 circonscriptions électorales couvrant les 8 régions de notre pays. Au terme de sa mission et en attendant le

dépôt du rapport détaillé d'observation, l'Observatoire de la HALCIA pour l'élection présidentielle 2<sup>ème</sup> tour du 21 février 2021 a fait les constatations suivantes :

- une amélioration significative de l'organisation de l'élection par rapport aux scrutins précédents ;
- des sessions de formation adaptées ont été dispensées aux membres des bureaux de vote ;
- dans certaines circonscriptions électorales, des simulations de vote ont été organisées à l'intention des membres des bureaux de vote afin de renforcer leur formation ;
- des messages de sensibilisation ont été diffusés sur les médias publics, privés et communautaires pour appeler les populations en général et les électeurs en particulier, à observer des comportements citoyens avant, pendant et après le scrutin.

La mise en œuvre de ces dispositions a eu un impact positif sur le déroulement du processus électoral. En effet, de façon générale l'Observa-



**Le bureau de la HALCIA lors d'une déclaration**

toire a noté que le scrutin s'est déroulé dans le calme et la sérénité. Dans la majorité des bureaux de vote visités :

- les procédures de vote ont été respectées et le matériel électoral disponible en quantité suffisante ;
- les onze (11) heures de travail des bureaux de vote ont été bien respectées ;
- tous les membres des bureaux de vote étaient présents à leurs postes ;
- les représentants des deux candidats étaient présents ;
- les centres de vote en dehors de ceux se trouvant éloi-

gnés des centres urbains, étaient sécurisés par les éléments de Forces de Défense et de Sécurité ;

- la présence d'observateurs nationaux et internationaux a été constaté ;
- la compilation des résultats s'est faite dans la transparence en présence de l'ensemble des acteurs.

A cet égard la HALCIA saisit cette opportunité pour adresser ses encouragements à l'ensemble des acteurs électoraux, en particulier à la Commission Electorale Natio-

nale Indépendante (CENI) pour les améliorations sans cesse constatées dans l'organisation du scrutin, aux éléments des forces de défense et de sécurité pour leur professionnalisme et à la population pour la maturité dont elle a fait montre. La HALCIA exhorte l'ensemble des acteurs politiques à respecter les dispositions de la loi électorale, notamment celles relatives à la proclamation des résultats et au contentieux électoral.»

(Source : HALCIA)

● ***Déclaration de l'ONG Parlement Africain de la Société Civile sur le second tour de l'élection présidentielle du 21 février***

**La mission exhorte les Nigériens à respecter le verdict des urnes et à recourir uniquement à la voie légale**

**La Mission d'Observation Electorale du Parlement Africain de la Société Civile a rendu publique le 23 février dernier une déclaration relative à la tenue du deuxième tour de l'élection Présidentielle du 21 février 2021 au Niger. Les membres de la mission, ont formulé des conclusions préliminaires, sur le déroulement des opérations de vote et de dépouillement des voix en toute indépendance, avant d'encourager le Gouvernement nigérien, la classe politique, l'ensemble des Nigériens à prôner le dialogue gage de la consolidation de la paix et de la Démocratie.**

**D**ans la déclaration lue par le chef de la mission conjointe d'observation du parlement africain de la société civile, M. Steve Sylvestre, la mission a rappelé que, c'est sur invitation des autorités en

charge des élections, que le Comité Exécutif de son institution a déployé une équipe de 58 observateurs internationaux venus de plusieurs pays d'Afrique et 66 observateurs nationaux. La Mission d'Observation

Electorale du Parlement Africain de la Société Civile a suivi l'ensemble du processus électoral de la campagne jusqu'au dépouillement. Et elle continue cette mission d'observation durant la période postélectorale. Selon M. Steve Sylvestre les membres de la mission ont visité 3000 bureaux de vote dans les 8 régions du Niger. De façon générale, la mission a noté, le caractère transparent et consensuel observé dans la conduite des opérations de dépouillement, de décompte et d'annonce des résultats partiels sur les lieux de vote en présence

des représentants des candidats, des observateurs électoraux ; la sécurisation satisfaisante des centres de vote par les Forces de Défense et de Sécurité ; etc. S'agissant de ses conclusions et recommandations, la Mission d'Observation Electorale du Parlement Africain de la Société Civile, considère que le 2ème tour de l'élection présidentielle du 21 février a été libre transparente, et organisée de manière acceptable. Ainsi, la Mission d'Observation Electorale du Parlement Africain de la Société Civile, exhorte les nigériens à sauvegarder

le climat de paix, (...) à respecter le verdict des urnes, et à recourir uniquement à la voie légale pour des contestations éventuelles le cas échéant.

La Mission d'Observation Electorale du Parlement Africain de la Société Civile, a saisi l'occasion pour présenter ses condoléances au Chef de l'Etat et au peuple du Niger suite à la mort tragique, le jour du scrutin, de sept personnes, dans une explosion dans la région de Tillabéri (commune de Dargo).

● **Abdoul-Aziz Ibrahim**





REPUBLIQUE DU NIGER  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
AGENCE NATIONALE POUR  
LA SOCIETE DE L'INFORMATION  
(ANSI)

## Marchés Publics

# PLAN DE PASSATION ET D'ENGAGEMENT DES MARCHÉS

JANVIER 2021 à DECEMBRE 2021

Raf. No. (1)	Objet du marché	PRM	DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES														
			GENERALITES			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES				EVALUATION DES OFFRES				EXECUTION			
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Franca CFA) (4)	Accord DDCMP/PTF pour MNEF (5)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMPEF (6)	Date de réception avis du CMPEF (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMPEF (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CMPEF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
1	Acquisition matériels informatiques	DG	Prevision	ACN	PM	15/02/2021	24/02/2021		26/02/2021	29/03/2021	03/04/2021	13/04/2021		29/04/2021	29/04/2021	6 mois	ANSI et Partenaires Financiers
			Realisation														
2	Alimentation	DG	Prevision	DC	PM				22/02/2021	26/02/2021	26/02/2021	05/03/2021		15/03/2021	12/03/2021	1 mois	Budget Etat
			Realisation														
3	Fournitures de bureau	DG	Prevision	DC	PM				22/02/2021	26/02/2021	26/02/2021	05/03/2021		15/03/2021	12/03/2021	1 mois	Budget Etat
			Realisation														
4	Logiciels de gestion des ressources humaines et de traitement de salaire et de comptabilité	DG	Prevision	AMI	PM	19/02/2021	02/03/2021		04/03/2021	05/04/2021	10/04/2021	20/04/2021		27/04/2021	06/05/2021	3 mois	Budget Etat
			Realisation														
5	Consommables informatiques	DG	Prevision	DC	PM				22/03/2021	26/03/2021	26/03/2021	06/04/2021		13/04/2021	22/04/2021	1 mois	Budget Etat
			Realisation														
6	Réalisation de centres communautaires 2.0	DG	Prevision	ACN	PM	15/02/2021	24/02/2021		26/02/2021	29/03/2021	03/04/2021	13/04/2021		29/04/2021	29/04/2021	3 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
7	Villages intelligents (Energie et autres)	DG	Prevision	ACN	PM	15/02/2021	24/02/2021		26/02/2021	29/03/2021	03/04/2021	13/04/2021		29/04/2021	29/04/2021	3 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
8	Unité d'Assemblage et montage (ordinateur, tablettes, smart phone)/ reconditionnement / déchets électroniques	DG	Prevision	ADI	PM	10/02/2021	19/02/2021		22/04/2021	07/06/2021	14/06/2021	23/06/2021		30/06/2021	09/07/2021	18 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
9	Création des sites web aux Ministères et Institutions	DG	Prevision	AMI	PM	26/02/2021	09/03/2021		11/03/2021	12/04/2021	17/04/2021	27/04/2021		04/05/2021	13/05/2021		
			Realisation														
10	Acquisition et mise en circulation des matériels routants	DG	Prevision	ACN	PM	15/02/2021	24/02/2021		26/02/2021	29/03/2021	03/04/2021	13/04/2021		29/04/2021	29/04/2021	3 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
11	Recrutement de consultants	DG	Prevision	AMI	PM	02/03/2021	11/03/2021		12/03/2021	12/04/2021	17/04/2021	27/04/2021		04/05/2021	13/05/2021	12 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
12	Mise en place d'une application de développement du Système Intégré National de suivi et d'évaluation sur Eau et l'Assainissement SNEA	DG	Prevision	AMI	PM	05/03/2021	16/03/2021		17/03/2021	19/04/2021	24/04/2021	04/05/2021		11/05/2021	20/05/2021		PARTENAIRE
			Realisation														
13	Mise en place d'un ERP gouvernemental (système automatisé de gestion intégré)	DG	Prevision	AMI	PM	13/01/2021	22/01/2021		25/01/2021	24/02/2021	01/03/2021	10/03/2021		17/03/2021	26/03/2021	18 mois	ANSI et PARTENAIRE
			Realisation														
14	Mise en place du CRM gouvernemental (démarches en ligne)	DG	Prevision	AMI	PM	02/03/2021	11/03/2021		12/03/2021	12/04/2021	17/04/2021	27/04/2021		04/05/2021	13/05/2021	12 mois	ANSI et PARTENAIRE
			Realisation														
15	Digitaliser le cadastre (base de données)	DG	Prevision	AMI	PM	02/06/2021	11/06/2021		14/06/2021	14/07/2021	19/06/2021	28/06/2021		03/07/2021	13/07/2021		ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
16	Acquisition mobilière de bureau et le matériel de froid pour la cité de l'innovation	DG	Prevision	DRP	PM	12/07/2021	21/07/2021		22/07/2021	29/07/2021	02/08/2021	12/08/2021		19/08/2021	30/08/2021	3 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
17	Drone académie (Construction piste d'atterrissage/blocage de drone, Hangar de stationnement)	DG	Prevision	ACN	PM	16/07/2021	27/07/2021		29/07/2021	30/08/2021	04/09/2021	14/09/2021		21/09/2021	30/09/2021	3 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
18	EIG 2eme promotion (l'entrepreneuriat d'Interet Général)	DG	Prevision	AMI	PM	27/07/2021	06/08/2021		09/08/2021	08/09/2021	14/09/2021	23/09/2021		30/09/2021	09/10/2021	9 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
19	Mise au norme de la nouvelle salle serveur de Sabon	DG	Prevision	DRP	PM	05/10/2021	14/10/2021		15/10/2021	22/10/2021	24/10/2021	27/10/2021		03/11/2021	12/11/2021	3 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
20	Acquisition de licences Fortinet	DG	Prevision	AMI	PM	15/10/2021	26/10/2021		28/10/2021	27/11/2021	08/12/2021	17/12/2021		24/12/2021	04/01/2022	3 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
21	Acquisition des certificats (messagerie + web)	DG	Prevision	AMI	PM	15/10/2021	26/10/2021		28/10/2021	27/11/2021	08/12/2021	17/12/2021		24/12/2021	04/01/2022	3 mois	ANSI et PARTENAIRES
			Realisation														
22	Caravane du numérique	DG	Prevision	DRP	PM	03/02/2021	12/02/2021		15/02/2021	20/02/2021	23/02/2021	04/03/2021		11/03/2021	22/03/2021	3 mois	Union Européenne
			Realisation														
	COUT TOTAL PREVISION				0												
	COUT TOTAL REALISATION																
	ECART PREVISION ET REALISATION																

AOO : Appel d'Offres ouvert  
AOR : Appel d'Offres restreint  
MNEF : Marché négocié par entente directe  
DGCMP : Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

ARMP : Autorité de régulation des Marchés Publics  
PTF : Partenaire technique et Financier (Baillieur de fonds)  
Délais de publicité et de réception des offres:  
AOO International: 45 jours

AOO national: 30 jours  
AOR: 21 jours  
MNEF: 15 jours  
pour mémoire, marché de fournisseur: 7 jours

Délais traitement DGCMP:  
Avis DGCMP et CF: 7 jours

● Passation de service au Gouvernorat de Niamey

# M. Oudou Ambouka prend officiellement fonction

Le nouveau gouverneur de la région de Niamey M. Oudou Ambouka a officiellement pris fonction, le mardi 23 février dernier. La cérémonie officielle de passation de service s'est déroulée dans les locaux du gouvernorat en présence des directeurs régionaux des services déconcentrés de l'Etat ; des autorités coutumières et des leaders religieux de la région de Niamey, des représentants des organisations de la société civile ainsi que du personnel du gouvernorat.

**A** l'entame de la cérémonie, une minute de prière a été observée à la mémoire du gouverneur défunt Feu Issaka Assane Karanta décédé le 23 décembre 2021. Depuis lors les affaires courantes relevant de la région ont été gérées par le Secrétaire général du gouvernorat M. Zourkaleini Boureima Maïga. Dans son intervention, peu avant la passation de service, M. B. Maïga a

de patriotisme et de dévouement aux affaires publiques". Le SG du gouvernorat a, au nom du personnel et des populations, souhaité la bienvenue au nouveau gouverneur. M. Zourkaleini Maïga a ensuite évoqué, les défis de la gestion de la région du fait de son statut de capitale et de région fortement urbanisée. Ces défis sont entre autres l'amenuisement de l'espace cultiva-



Le nouveau gouverneur salué par les responsables régionaux

déficitaire ; l'absence d'un plan de développement de la ville ; la forte fréquence des inondations et le problème sécuritaire. Le Secrétaire général du gouvernorat a aussi évoqué les acquis légués par le précédent gouverneur. Il s'agit notamment de l'élaboration du bilan région quadriennal du plan du PDES 2017-2021 ; l'élaboration du Plan de développement intégré (PDI) ; celles d'un Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et d'un schéma d'assainissement de la Ville Niamey etc. M. Zourkaleini B. Maïga a enfin réitéré la disponibilité et l'engagement constants du personnel à accompagner le nouveau gouverneur.

Pour sa part, le nouveau gouverneur a rendu hommage à son prédécesseur rappelé à Dieu. M. Oudou Ambouka a ensuite exprimé sa gratitude au Président de la République pour la confiance qu'il lui a faite en lui donnant les commandes de la région de Niamey. Le nouveau gouverneur a par ailleurs exhorté les agents et les responsables des services à prendre la dimension des défis tantôt soulignés par le SG du gouvernorat. Il a appelé à l'engagement, à la détermination et à l'esprit d'innovation de chacun et de tous pour répondre aux attentes des populations de la région de Niamey. «Je demanderais davantage à tous votre pleine implication et

ce avec abnégation dans la mise en œuvre des différentes stratégies que nous aurions élaborées», a déclaré le gouverneur de Niamey. Il a assuré les différents acteurs de sa disponibilité à trailler avec eux pour relever ces défis qui se posent à la région. «Ma porte reste constamment ouverte avec toute mon impulsion politique nécessaire, de jour comme de nuit, pour l'atteinte de nos objectifs», a déclaré le gouverneur Oudou Ambouka qui a tenu à féliciter le Président Issoufou Mahamadou pour «son pari gagné d'une première transition démocratique» au Niger.

● Siradji Sanda



Réunion de prise de contact

rendu hommage à feu Issaka Assane qu'il a qualifié "d'homme intègre et affable" doté "d'un sens

ble au profit des lotissements démesurés et incontrôlés ; le bilan céralier structurellement

● Portrait

# Mme Serina Ramatou Abdou promotrice d'un atelier de couture

Titulaire d'une licence en finance Banque et actuellement étudiante en Master 2 gestion des projets dans un institut de Niamey, Mme Serina Ramatou Abdou a voulu être un mannequin, sans y parvenir en raison des obstacles socioculturels. Passionnée de mode, elle a essayé d'organiser des défilés, et créa sa propre entreprise de couture et stylisme dénommée «Atou style».

**C**ette jeune femme âgée de 25 a le soutien de son mari et de sa famille. «J'ai commencé avec un tailleur maintenant j'ai deux et bientôt un troisième», a-t-elle indiqué. Elle fait des coutures hommes,

femmes et enfants, et des hands Works qui sont des coutures chinoises et indiennes. Mme Ramatou travaille souvent avec des Indiennes. Elle confie ne pas vouloir compter sur quelqu'un ou même travailler pour d'autres struc-

tures et préfère être une femme au foyer pour bien s'occuper de l'éducation de ses enfants. Patronne de son entreprise, Mme Ramatou ambitionne d'agrandir son entreprise et surtout aider les autres jeunes en créant des emplois. Les prix de la couture selon les modèles sont de 6000 FCFA à plus. «Nous faisons tous les genres de modèles pour les mamans, les enfants et aussi pour les hommes», dit

Mme Ramatou. Aussi, appelle-t-elle les filles à ne pas être fainéantes. «Même si tu as un budget de 5000 francs, tu peux essayer de faire quelque chose. C'est mieux que de demander auprès des autres», ajoute-t-elle. Mme Ramatou lance un appel à l'endroit des jeunes femmes entrepreneurs, dans leurs domaines respectifs, de ne pas baisser les bras malgré les obstacles. «Dans tout ce que l'on entre-

prend, les difficultés, ne manquent pas mais l'essentiel c'est de s'y accrocher afin d'atteindre le but ultime. Je profite de vos colonnes pour lancer un vibrant appel non seulement aux autorités compétentes afin de soutenir les stylistes designers, mais également à tous de persévérer dans la réalisation de leurs rêves», a-t-elle conclu.

Mourtala Alhassane (stagiaire)

## ● Entrepreneuriat féminin

# Mme Nadira Hamidou Saley, promotrice du salon «Peigne Magique»

Mme Nadira Hamidou Saley rêve d'entreprendre depuis son bas âge. Titulaire d'une licence en gestion des ressources humaines de l'ENSUP Afrique de Dakar, Mme Nadira Hamidou Saley est aujourd'hui la promotrice d'un salon de beauté nommé «Peigne Magique».

Agée de 26 ans, Mme Nadira Hamidou Saley est née à Niamey où elle a fait ses études primaires. Admise au Baccalauréat série A, elle s'est orientée dans la ville de Dakar pour étudier les Ressources Humaines. Mariée. Cette mère d'un enfant a commencé l'entrepreneuriat depuis 2016. «L'inspiration d'entreprendre m'est arrivée lors de mes études à Dakar et c'était en ce temps là que j'avais créé une marque qui s'appelle classique Oura dont j'étais la promotrice», a confié Mme Nadira Hamidou Saley. Avant de préciser qu'avec cette marque Oura, elle fai-

sait confectionner des teeshirts, des bonnets, des casquettes pour le grand public, et déjà étant au collège elle faisait des biscuits pour vendre. Passionnée de l'entrepreneuriat, la jeune dame s'est définitivement lancée dans le domaine de la coiffure. Aujourd'hui, elle est la propriétaire du salon de coiffure "Peigne Magique", installé à l'unité SATU à la périphérie de Niamey. Le salon de coiffure est spécialisé en manucure, pédicure, en soin du visage, en brushing, dans la confection et la pose de perruque, le maquillage, l'attache de foulard, la tresse pour enfants et adultes, le



Mme Nadira Hamidou à l'oeuvre dans son salon

henné et enfin dans la vente d'articles divers. A travers son salon Mme Nadira Hamidou Saley veut apporter à la femme nigérienne une solution de proximité. «Au lieu que les femmes aillent jusqu'en ville pour se coiffer, elles vont rester ici ; elles vont gagner en temps et en énergie», a-t-elle expliqué. Par ailleurs, dit-elle, ses clientes sont les enfants, les femmes mariées et les célibataires. Les prix de ses prestations sont de 1000 FCFA pour le la-

vage des cheveux ; 2000FCFA pour le défrisage des cheveux ; 3.000 FCFA pour les soins bain mayonnaise et d'huile ; 3.000FCFA pour les tresses par paquet de mèches et enfin 15.000 FCFA pour le maquillage des jeunes mariées et 5.000FCFA pour les tresses. Aussi, Mme Nadira Hamidou Saley explique que le choix du nom "Peigne Magique" vient d'une longue réflexion. «C'est en dormant un jour que j'ai eu l'idée

de mettre le nom «Peigne magique», parce que quand il faut rendre belle la femme, il faut vraiment un peigne et ce peigne là doit faire de la magie pour que ces femmes se sentent jolies», a-t-elle rappelé. Avant de souligner que pour rendre belle la femme tout passe à travers les cheveux parce que si les cheveux sont jolis tout le visage le sera également. Mme Nadira Hamidou Saley appelle les autres femmes à ne jamais compter sur l'Etat et de ne pas rester à la maison à ne rien faire. «Car si on veut gagner le respect de notre famille, il faut vraiment montrer qu'on est active même si c'est pour vendre quelques petites choses», dit-elle.

● **Yacine Hassane**

## ● Développement durable en Afrique

# Un forum régional explore la croissance verte inclusive en tant que voie durable vers le développement de l'Afrique

«Les trajectoires de croissance actuelles suggèrent que de nombreux pays ne parviendront pas à atteindre les ODD d'ici 2030», a déclaré Jean-Paul Adam, Directeur de la Division de la technologie, du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles, à la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Il a souligné l'importance de «rebâtir nos systèmes socio-économiques en tirant parti des opportunités qu'offrent les trajectoires de développement vert et sobre en carbone en vue de construire une Afrique résiliente, inclusive et durable». C'est dans ce contexte que les délibérations du septième Forum régional africain pour le développement durable (FRADD2021) évolueront autour du thème, «Mieux avancer : Vers une Afrique résiliente et verte pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063».

Le Forum régional est un événement annuel de la CEA qui vise à faire progresser la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Il sert de plate-forme multipartite pour le suivi et l'examen des progrès et des défis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, tout en renforçant l'apprentissage et la promotion de mesures et d'actions politiques efficaces. M. Adam fait remarquer que si nous voulons nous assurer que «personne ne soit laissé pour compte», une approche

globale de la société est nécessaire ainsi que des efforts concertés et ambitieux pour transformer notre monde au cours des 10 prochaines années offertes par la Décennie d'action pour réaliser les ODD.

Le FRADD2021 aura lieu du 1er au 4 mars 2021 en tant qu'événement hybride, compte tenu des restrictions imposées par la pandémie de COVID-19 en cours. Celle-ci continue de démasquer et d'exacerber les vulnérabilités, les lacunes et les inégalités profondément enracinées dans les pays. En Afrique, en particulier, elle a mis à rude épreuve la résilience sociale, économique, politique et environnementale des pays, imposant un lourd tribut aux pauvres et aux plus vulnérables et mettant en péril des décennies de progrès dure-



M. Jean-Paul Adam

ment acquis en matière de développement. «La crise de COVID-19 se déroule dans un contexte de changement climatique et de perte de biodiversité jusqu'ici invisible», affirme M. Adam qui souligne également que la crise climatique ne doit pas être traitée différemment des crises sanitaire et économique provoquées par la

pandémie car «les trois crises et leurs solutions sont interconnectées». Le changement climatique coûte généralement aux pays africains entre 2 et 5% du PIB. Le continent a perdu environ 3,9 millions d'hectares de forêts annuellement - plus que tout autre continent - entre 2010 et 2020.

(Source : CEA)



● *Entretien avec le maire de la Commune urbaine de Mainé Soroa*

«Il y a vraiment une accalmie sur le plan sécuritaire dans toute la commune urbaine de Mainé Soroa» déclare M. Koukouma Gasso

**Monsieur le maire, dans la mise en œuvre du programme de renaissance, d'importantes réalisations ont été faites dans quasiment toutes les collectivités territoriales du Niger, quelles sont concrètement les actions menées dans votre entité administrative ?**

Beaucoup de choses ont été faites. Sur le plan environnemental, plusieurs centaines d'hectares ont été traités ou fixés. En effet, les champs de culture ou les cuvettes qui étaient jadis menacés ont pu être stabilisés pour que la population s'adonne aux travaux agricoles. Il y a des cuvettes qui ont été aménagées avec des installations de maîtrise de l'eau de sorte que les producteurs se retrouvent. C'était des cuvettes abandonnées, il y a de cela 30 ans. En ce qui concerne le volet élevage, la commune de Mainé Soroa dispose de plusieurs installations d'aliments bétail. Nous avons aussi bénéficié de la construction des cases de santé vétérinaires qui n'existaient pas dans le temps et qui sont actuellement fonctionnelles. Ce sont des dispositifs extrêmement importants pour la commune dans la mesure où ils contribuent à l'amélioration de la santé animale. Par ailleurs, sur le plan sanitaire, la commune urbaine de Mainé Soroa qui, par le passé ne disposait que trois ou quatre centre de santé intégré, est désormais dotée d'une quinzaine de CSI. Beaucoup de cases de santé ont été transformées en CSI dans le seul but d'améliorer la santé des populations.

Il y a eu aussi beaucoup d'activités d'assistance en l'occurrence les activités génératrices de revenus qui ont été vulgarisées à l'échelle de la commune urbaine de Mainé Soroa. Faute d'avoir le nombre de jeunes et femmes ayant bénéficié de cette assistance, nous disons simplement qu'une bonne partie de cette frange de la population exerce des activités pour sa propre autonomisation. Dans certains cas, ce sont de kits d'animaux qu'on distribue surtout aux femmes pour leur permettre d'être autonomes. S'agissant de la sécurité alimentaire, il faut reconnaître que

l'Etat procède chaque année à la mise à disposition des populations de céréales à prix modérés. Ceci pour permettre aux populations d'avoir accès aux céréales à prix minutieusement étudiés. Sur le plan hydraulique, les efforts du gouvernement ont permis la réalisation de plusieurs stations de pompage (Postes autonomes d'eau; pompes à motricité humaine etc.) dans plus d'une cinquantaine de villages. En perspective, il y a d'autres réalisations qui viendront étoffer l'existant. Par rapport aux infrastructures routières, Mainé Soroa a bénéficié de cinq (5) km de voirie urbaine et 2000 m d'extension du réseau eau et électricité en 2020. Il y a aussi la réalisation en cours de la route Mainé Soroa Guédam. En ce qui concerne l'éducation, la commune urbaine de Mainé Soroa a bénéficié de la construction de beaucoup de classes en matériaux définitifs. Auparavant, nos salles étaient pour l'essentiel des paillettes ou en banco. Bref, sur les dix (10) ans de mise en œuvre du programme de renaissance, la commune urbaine de Mainé Soroa a bénéficié d'importantes réalisations.

**Il y a quelques années, l'Etat central a décidé de transférer aux communes quatre domaines de compétences en l'occurrence, la santé, l'éducation, l'hydraulique et l'environnement, comment assumez vous sur le terrain cette nouvelle responsabilité ?**

Le transfert n'a pas été accompagné des ressources. Malgré tout, dans la commune urbaine de Mainé Soroa, nous faisons la politique de nos moyens en inscrivant tous les domaines de compétence dans le budget communal. Par exemple, sur le plan éducatif, avec la redevance pétrolière, nous avons injecté près de 20 millions de FCFA au titre de la commune urbaine de Mainé Soroa. Pour les autres secteurs, nous avons prévu d'injecter des ressources financières dans la mesure du possible. On ne saurait pour l'instant se prononcer sur l'efficacité de ce transfert de compétence sur le terrain au regard des ressources limitées des col-



M. Koukouma Gasso

Seyni Moussa / ONEP

lectivités territoriales de manière générale et particulièrement pour ce qui est de la commune urbaine de Mainé Soroa. Certes, il y a eu le transfert, mais la mise en œuvre est vraiment timide sur le terrain en raison de manque d'accompagnement adéquat.

Les ressources de nos communes ne peuvent pas couvrir l'ensemble des activités programmées dans le cadre du Plan de Développement Communal (PDC). Néanmoins, pour chacun de ces domaines, la commune prévoit un montant dans le programme annuel d'investissement. Tout ce que nous faisons est l'émanation du plan de développement communal. Rien ne se fait au hasard. Aujourd'hui, les projets qui interviennent dans les communes s'appuient toujours sur le plan de développement communal. A Mainé Soroa, nous avons beaucoup de projets qui se retrouvent dans le plan de développement communal. Ce dernier a été élaboré en 2019. La validation finale de notre PDC n'a même pas eu lieu parce que chaque partenaire veut qu'on prenne en compte ses axes prioritaires d'intervention. Il y a des partenaires qui ont décidé de nous aider pour organiser une table ronde autour de notre plan de développement communal pour réorienter nos objectifs. Le PDC est un outil de référence en matière de développement communal. Il est étalé sur cinq (5) ans.

**Toute la région de Diffa a fortement souffert de l'insécurité résultant des agressions de la secte terroriste Boko Haram, comment se présente la situation sécuritaire dans votre commune ?**

Depuis 2015 avec l'avènement de Boko Haram, la commune urbaine de Mainé Soroa n'a pas connu les mêmes exactions que les autres communes sœurs de l'Est. Certes il y a eu quelques exécutions sommaires jusqu'à deux ou trois fois. Ce sont des exécutions de règlement de compte entre les enfants du même terroir. Lorsqu'un jeune du même terroir sollicite son collègue qui décline l'offre. Celui-ci s'expose à l'assassinat. Nous avons enregistré quelques cas d'enlèvements contre rançons. Mais par la suite, nous avons démantelé le réseau des petits voyous armés. On peut dire que la sécurité est revenue. Il y a de cela plus d'un mois que la zone de la Komadougou dite zone rouge appartenant à la commune urbaine de Mainé Soroa, on organise des séances de lutte traditionnelle entre les enfants nigériens et nigériens. L'organisation de cette lutte traditionnelle a permis à certaines populations de retourner exploiter les champs et les jardins qu'ils ont abandonnés. Il y a vraiment une accalmie sur le plan sécuritaire dans toute la commune urbaine de Mainé Soroa. Maintenant, l'insécurité à laquelle nous assistons est résiduelle. Il s'agit de petits voleurs armés et quelques fois le conflit entre agriculteurs et éleveurs.

**Est-ce que la commune urbaine de Mainé Soroa accueille des déplacés internes et ou des réfugiés ?**

Oui, aujourd'hui, la commune urbaine de Mainé Soroa accueille 6000 réfugiés et déplacés internes et retournés. Ce chiffre est fluctuant. Ceux qui sont déplacés se trouvent le long du goudron sur la route en

allant à Diffa. Il y a des déplacés internes qui ont été enregistrés. Ils viennent de la zone de Toumour. Ils sont au nombre de 2700 personnes. Le flux ne s'est pas arrêté. La prise en charge est assurée par le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) et quelques ONG qui gèrent les urgences telles que l'eau ; l'abri, les kits de non vivres etc.

**L'un des défis majeurs des collectivités territoriales du Niger réside dans la difficulté de celles-ci à mobiliser les recettes fiscales, est-ce le cas dans votre commune et que faites-vous pour améliorer l'assiette fiscale ?**

L'amélioration de l'assiette fiscale a été beaucoup plus sentie et au niveau de recouvrement des taxes et impôts après que les communes ont été dotées de la Police Municipale. Le recrutement de cette force au niveau des collectivités territoriales s'inscrit dans le cadre du rehaussement des recettes fiscales de la municipalité. Cette police n'est certes pas armée, mais elle est une force de dissuasion pour contribuer à rehausser les recettes fiscales. Nous avons commencé à sensibiliser les chefs des tribus et chefs des villages pour collecter les impôts auprès de leurs administrés et amener à la mairie. Certains d'entre eux ont compris la nécessité de restituer les impôts et de les reverser à la mairie. C'est avec ces ressources que nous accompagnons les projets et les ONG d'investissement qui souhaitent aider les populations. Sur les cinq (5) dernières années, nous n'avons même pas recouvré 15% des taxes. Ce taux de recouvrement n'est guère reluisant. Mais nous continuons à sensibiliser les populations pour qu'elles se ressaisissent. D'ores et déjà, nous avons organisé une réunion autour du préfet pour élaborer les rôles parce qu'on nous reproche d'avoir retardé ces rôles-là. L'expérience nous a montré que lorsqu'on confie à chacun son rôle juste après les récoltes, les taxes peuvent être recouvrées sans problème.

Réalisé par

● Hassane Daouda, Envoyé spécial

REPUBLIQUE DU NIGER  
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE  
 PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES  
 COMMUNAUTES RURALES A L'INSECURITE ALIMENTAIRE  
 ET NUTRITIONNELLE (PRECIS)  
 CELLULE NATIONALE DE REPRESENTATION  
 ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE (CENRAT)

# AVIS DE RECRUTEMENT

## Un (e) Comptable et un(e) Assistant (e) comptable



Le Gouvernement de la République du Niger a sollicité le concours du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et ses partenaires pour la mise en place d'un Programme pays qui fédère tous les projets notamment le Projet d'Accès aux Marchés et Infrastructures dans le région de Tahoua (PAMIRTA), le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (ProDAF MTZ), le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale dans la région de Diffa (ProDAF/Diffa) et le Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Rurales à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Niger (PRECIS). Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Cellule Nationale de Représentation et d'Assistance Technique (CENRAT) sis à Niamey.

Les URGP sont appuyées par la CENRAT qui assure les fonctions de Représentation et de Dialogue Politique, de Consolidation Financière, de Suivi-Evaluation et d'Assistance Technique et stratégique dans la gestion des activités. Pour compléter son dispositif et pourvoir les postes vacants en personnel, la CENRAT a engagé le présent processus de recrutement d'un Comptable et d'un Assistant comptable en vue de renforcer la performance de la gestion financière avec l'arrivée des nouveaux financements acquis dont le projet PRECIS, et des nouveaux financements en cours de signature (le projet G5 Sahel, le projet PURP/COVID-19, etc.).

La mise en œuvre de l'ensemble des projets du Programme Niger FIDA est assurée sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, (MAG/EL), par un dispositif opérationnel composé des Unités Régionales de Gestion du Projet (URGP) dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Zinder et de la CENRAT basée à Niamey.

Les personnes qualifiées sont invitées à présenter leurs candidatures au poste de Comptable et/ou d'Assistant Comptable de la CENRAT.

Chaque dossier de candidature doit comprendre obligatoirement :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Un Curriculum Vitae détaillé du candidat mis à jour intégrant les numéros de contacts téléphoniques et les adresses Emails ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie légalisée d'extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce d'état civil en tenant lieu ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité Nigérienne ;
- Un certificat médical d'aptitude à la fonction délivré par un médecin agréé ;
- Copies légalisées des certificats et attestations de travail délivrées par les anciens employeurs ;
- Copies légalisées des diplômes et attestations de formation continue pertinentes ;
- Trois contacts de référence.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier **au plus tard le 11 mars 2021 à 10H 00 (heure locale GMT+1)** sous pli fermé avec la mention « **Recrutement d'un (e) (01) Comptable** » ou « **Recrutement d'un (e) (1) Assistant (e) comptable** » :

**Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG/EL)**

Tout agent de l'Etat retenu devra fournir, avant tout engagement, un certificat de cessation de paiement.  
 Le recrutement se déroulera en trois (03) phases :

- ✓ **Phase 1 : Évaluation de CV, classement des candidats qualifiés et constitution d'une liste restreinte des trois (03) premiers candidats ;**
- ✓ **Phase 2 : Organisation du test de recrutement et vérification de références du candidat classé premier;**
- ✓ **Phase 3 : Négociations et signature du contrat de travail.**

Les descriptions des postes et qualifications

### Poste de Comptable

#### 1) Tâches et responsabilités du Comptable :

Sous l'autorité administrative du Coordonnateur de la CENRAT et la responsabilité de l'Assistant Technique National en Consolidation Financière (ATN/CF, Responsable Administratif et Financier de la CENRAT, le/la Comptable est garant(e) de la fiabilité des informations financières et de la comptabilisation des opérations des URGP. A ce titre, il (elle) doit :

- Tenir une comptabilité informatisée ;
- Codifier/ numéroter les pièces justifiant les transactions faites (achat de biens, fournitures services et investissements, banques, caisse, opérations diverses) ;
- Editer les différents documents comptables (journal, grand livre, balance...);
- Tenir la comptabilité matière ;
- Etablir les rapprochements bancaires mensuels des comptes de l'URGP ;
- Assurer la gestion de la sauvegarde des applications et des fichiers pour éviter toute perturbation dans la gestion comptable et financière du Projet ;
- Contrôler et vérifier la fiabilité des liasses - comptables (bon de demande, bon de commande, bon de livraison et bon de réception, factures, certification des factures et les attestations de situation fiscale (ARF) des fournisseurs) ;
- Préparer et établir les demandes de réapprovisionnement de fonds de l'URGP ;
- Faire les états de rapprochement bancaire, le reporting mensuel et les rapports financiers périodiques ; (mensuels, trimestriels, semestriels et annuels) de l'URGP ;
- Participer à l'élaboration du budget des dépenses et leur gestion ;
- Exécuter le suivi budgétaire ;
- Assurer le règlement des factures des fournisseurs, des prestataires et de toute autre dépense dans le cadre du Programme. Ces paiements sont effectués périodiquement et sur la base d'un plan de liquidation des instances impayées, proposé par lui et qui est validé par l'ATN/CF et approuvé par le Coordonnateur ;
- Vérifier les enregistrements comptables (saisie des liasses de dépenses) et analyser les comptes de la balance générale ;
- Procéder à l'établissement des bulletins de salaires des agents, à la paie mensuelle du personnel, les déclarations d'impôts et de la CNSS par rapport aux informations comptabilisées et dans le délai réglementaire ;
- Contrôler la réception des acquisitions de biens et matériels avant leur mise en stock ou en consommation et respecter les procédures de passation des marchés décrites dans le manuel de procédures ;
- Assurer la gestion des actifs dont le projet est propriétaire ou gestionnaire ;
- Tenir à jour le registre des biens immobilisés ;
- Participer à l'inventaire périodique et annuel des immobilisations ;
- Analyser les performances financières ;
- Élaborer les rapports financiers dont les rapports mensuels, trimestriels et annuels ;
- Participer et préparer la documentation adéquate pour la réalisation des missions d'audit et de supervision ;
- Répondre à toutes sollicitations dans le cadre de l'exécution de sa fonction provenant des responsables du programme.

#### 2) Profil et expérience requis

Les qualifications et expériences requises sont les suivantes :

- Être de nationalité nigérienne et âgé (e) de 45 ans au plus au 31 décembre 2020 ;
- Diplôme universitaire de niveau BAC plus 3 ans minimum en Finances, Comptabilité-Gestion ou équivalent ;
- Justifier au minimum de cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans des projets financés par des partenaires au développement ;
- Justifier d'expériences référencées en matière de gestion comptable et financière des projets. La familiarité avec les projets financés par le FIDA et la BAD sera un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des procédures financières, en comptabilité, en système d'organisation dans le cadre de la gestion de projet de développement ;
- La connaissance des procédures des bailleurs de fonds internationaux notamment celles du FIDA et de la BAD constituera un atout ;
- Avoir une parfaite maîtrise des logiciels courants de gestion comptable et financière de projets et de l'outil informatique et bureautique. La familiarité avec le logiciel TOMPRO ou TOM<sup>2</sup>PRO sera un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des règlements en vigueur au Niger dans le domaine financier et comptable et gestion du personnel ainsi que des règles de l'OHADA.

#### 3) Aptitudes et qualités :

Les aptitudes et qualités sont déclinées comme suit :

- Avoir une bonne connaissance en français permettant de communiquer efficacement, à l'écrit comme à l'oral ;
- Capacité à rédiger des rapports financiers clairs et concis et à accomplir des tâches dans les délais impartis ;
- Capacité de communication orale, de négociation, de gestion et d'animation d'équipes ;
- Capacité à établir de bonnes relations de travail avec le personnel du projet, les partenaires techniques et financiers y compris les prestataires de services ;
- Sens élevé de l'intégrité, des valeurs morales, de la discrétion, de la confidentialité et, notamment une bonne connaissance des enjeux liés à la gouvernance et à la lutte contre la corruption ;
- Capacité de travailler sous pression ;
- Être disponible immédiatement.

#### 4) Critères d'évaluation de la performance :

Sans être exhaustif, les critères d'évaluation de la performance sont :

- Respect des plannings de production des documents comptables et financiers notamment les DRF ;
- Fiabilité des informations comptables générées ;
- Qualité des DRF et des rapports financiers ;
- Qualité des déclarations (impôts et CNSS) ;
- Qualité des actions de contrôle interne des pièces justificatives des dépenses ;
- Qualité et rigueur dans la gestion des activités courantes.

#### 5) Durée de la mission

La durée des prestations est de 1 an renouvelable à temps plein assorti d'une période d'essai de six (6) mois qui, si elle n'est pas concluante, peut conduire à l'arrêt de la prestation. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de ses performances.

#### 6) Lieu d'affectation :

Le poste est basé à Niamey avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du programme.

### Poste d'Assistant Comptable

#### 2) Tâches et responsabilités de l'Assistant(e) Comptable :

Sous l'autorité administrative du Coordonnateur de la

CENRAT et la responsabilité de l'Assistant Technique National en Consolidation Financière (ATN/CF, Responsable Administratif et Financier de la CENRAT, l'Assistant(e) Comptable est chargé, sous la supervision du Comptable, de :

- Proposer et soumettre les imputations comptables à travers les fiches d'imputations
- Assurer toutes les saisies comptables sur le logiciel
- Centraliser les Demandes d'Achat, de préparer les bons de commande;
- Etablir les chèques et ordres de virement
- Assurer les opérations de gestion du carburant, de détention des bons de valeurs, de mise à disposition aux ayants droit conformément au Manuel de procédures;
- Assurer la gestion des pièces comptables (classement et archivage);
- Effectuer le scannage des pièces comptables et documents financiers afin d'assurer un archivage électronique des données financières.

L'Assistant Comptable devra veiller à :

- la tenue correcte et régulière du brouillard de caisse dont les soldes sont arrêtés à la fin de chaque journée ;
- assurer le contrôle à la base de la qualité de toutes les pièces de dépenses avant imputation comptable et leur justification correcte et exhaustive ;
- la préparation des réapprovisionnements et les retraits auprès de la banque ;
- l'établissement des arrêtés mensuels avec le comptable.

L'Assistant comptable devra :

- Assurer le règlement des factures des fournisseurs et des prestataires et des autres dépenses en s'assurant que les liasses de règlement sont consistantes et probantes;
- Préparer les états de paie des salaires et des indemnités, les déclarations sociales;
- Mettre en œuvre toutes autres tâches que pourraient lui confier les organes dirigeants dans le cadre de son mandat.

### 3) Profil et expérience requis

Les qualifications et expériences requises sont les suivantes :

- Être de nationalité nigérienne et âgé (e) de 40 ans au plus au 31 janvier 2020;
- Diplôme universitaire de niveau BAC plus 2 ans minimum en Finances, Comptabilité-Gestion ou équivalent ;
- Justifier au minimum de trois (03) ans d'expériences professionnelles dans des projets financés par des partenaires au développement ;
- Justifier d'expériences référencées en matière de gestion comptable et financière des projets. La familiarité avec les projets financés par le FIDA et la BAD sera un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des procédures financières, en comptabilité, en système d'organisation dans le cadre de la gestion de projet de développement ;
- La connaissance des procédures des bailleurs de fonds internationaux notamment celles du FIDA et de la BAD constituera un atout ;
- Avoir une parfaite maîtrise des logiciels courants de gestion comptable et financière de projets et de l'outil informatique et bureautique. La familiarité avec le logiciel TOMPRO ou TOM<sup>2</sup>PRO sera un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des règlements en vigueur au Niger dans le domaine financier et comptable et gestion du personnel ainsi que des règles de l'OHADA.

### 4) Aptitudes et qualités :

Les aptitudes et qualités sont déclinées comme suit :

- Avoir une bonne connaissance en français permettant de communiquer efficacement, à l'écrit comme à l'oral ;
- Capacité à rédiger des rapports financiers clairs et concis et à accomplir des tâches dans les délais impartis;
- Capacité de communication orale, de négociation, de gestion et d'animation d'équipes ;
- Capacité à établir de bonnes relations de travail avec le personnel du projet, les partenaires techniques et finan-

- Sens élevé de l'intégrité, des valeurs morales, de la discrétion, de la confidentialité et, notamment une bonne connaissance des enjeux liés à la gouvernance et à la lutte contre la corruption ;
- Capacité de travailler sous pression ;
- Être disponible immédiatement.

### 5) Critères d'évaluation de la performance :

Sans être exhaustif, les critères d'évaluation de la performance sont :

- Respect des plannings de production des documents comptables et financiers notamment les fiches d'imputations, les pièces de règlements, les états de salaire, les situations de carburant etc ;
- Fiabilité des informations comptables générées ;
- Qualité des imputations comptables et des saisies sur le logiciel;
- Qualité des déclarations (impôts et CNSS) ;
- Qualité des actions de contrôle interne des pièces justificatives des dépenses ;
- Qualité et rigueur dans la gestion des activités courantes.

### 6) Durée de la mission

La durée des prestations est de 1 an renouvelable à temps plein assorti d'une période d'essai de six (6) mois qui, si elle n'est pas concluante, peut conduire à l'arrêt de la prestation. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un an renouvelable après évaluation positive de ses performances.

### 7) Lieu d'affectation :

Le poste est basé à Niamey avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du programme.

Le Secrétaire Général du MAG/EL

REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation,  
de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique  
Secrétariat Général du MES  
Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09 / 88 15 55 55/  
Email : ucprnigerlire@gmail.com

## AVIS À MANIFESTATION D'INTERÊT

DATE : 24/02/2021

DON IDA N° D 580-NE ET CRÉDIT IDA N° 6572-NE

Pour le recrutement d'un Auditeur Externe chargé de réaliser l'audit financier et comptable des Comptes du Projet au titre des exercices 2020, 2021 et 2022

1. Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'audit financier et comptable des comptes du projet au titre des exercices 2020, 2021 et 2022.

### 2. Mandat et objectif de l'auditeur externe :

#### 2.1 Mandat de l'Auditeur :

L'auditeur examinera l'éligibilité et l'exactitude :

- Des transactions financières durant la période sous revue ;
- Des soldes du compte à la clôture de l'exercice sous revue ;
- De l'utilisation des Comptes Désignés en accord avec l'accord de financement ;
- De l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

#### 2.2 Objectif de l'Auditeur :

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Don IDA N° D 580-NE et du Crédit IDA N° 6572-NE à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue d'atteinte des objectifs de développement. Le rapport final d'audit du Projet doit être déposé auprès de la Banque Mondiale au plus tard six mois après la clôture de chaque exercice (soit le 30 juin).

3. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission

(brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité du personnel ayant des connaissances nécessaires, etc.).

4. Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit dans un ordre professionnel d'un pays membre de l'IDA et affilié à l'IFAC ou la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets ou programmes de développement notamment les projets ou programmes financés par l'IDA (avoir réalisé au moins cinq (5) missions d'audit financier au cours des cinq dernières années).

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

- Un (01) directeur de mission, Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale;
- Un (01) Chef de mission ayant au moins diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier ;
- Deux (02) auditeurs seniors ayant au moins un diplôme niveau BAC + 4 et disposant d'au moins chacun cinq (5) années d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la banque mondiale ou d'autres partenaires au développement ;

(iv) La présence d'un (1) Spécialiste en passation de marchés niveau BAC+4 ou plus, ayant d'au moins trois (3) années d'expérience des procédures de passation de marchés de l'IDA;

(v) La présence d'un (1) Spécialiste en éducation de base niveau BAC+4, ayant d'au moins trois (3) années d'expérience d'un projet d'éducation financé par l'IDA serait un plus.

5. La mission est prévue pour une durée d'un mois, soit 22 jours ouvrables, pour chacun des exercices 2020, 2021 et 2022

6. Le recrutement du prestataire sera effectué par la méthode de Sélection sur la Qualification des Consultants (QC), conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures 30 minutes et le vendredi de 8 heures à 13 heures.

8. Les manifestations d'intérêts rédigées en français doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 88 15 55 55 , avant le jeudi 18 mars 2021 à 17h30, avec mention dans l'objet : «Recrutement d'un Auditeur Externe chargé de réaliser l'audit financier et comptable des Comptes du Projet au titre des exercices 2020, 2021 et 2022», à n'ouvrir qu'en séance de présélection.

Unité de Coordination du Projet  
Learning Improvement for Results in Education  
Téléphone : +227 20 37 11 09 / 88 15 55 55  
Email : ucprnigerlire@gmail.com et aoulayah@yahoo.fr

Dr Aoula YAHAYA





République du Niger  
CENTRE NATIONAL DES  
ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
(CNOU)

## Marchés Publics

# AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL

N°01/CNOU/2021

1. Le présent Avis d'Appel d'Offre Ouvert National (AOON-N°01/CNOU/2021), est un marché à commande qui s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés Publics du CNOU paru dans le Journal Hebdomadaire des Marchés Publics\_ARMP N° 0372 du 23 janvier 2021 et paru dans le SIGMAP.

2. Le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU), suivant son budget, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds, pour effectuer des paiements au titre du marché AOON-N°01-CNOU-2021 (fourniture par commande des denrées alimentaires).

3. Le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et produisant aux qualifications requises pour l'acquisition des produits décrits en **Sept (7) Lots** dans les tableaux ci-contre :

Lot N°1: Nourah (TTC), Lait en poudre (HT), Saure en poudre (TTC)							
DESIGNATION	Conditionnement	PU	Qté Mini	Qté Max	Montant Mini	Montant Max	Délai de livraison
Lait en poudre	Sacs de 25 Kg	1.300	1.300	1.300			
Nourah classique	Carton de 2.400 g	850	900				

Lot N°2: Sel Marin (HT), Sardine (TTC), Farine de Manioc (HT)							
DESIGNATION	Conditionnement	PU	Qté Mini	Qté Max	Montant Mini	Montant Max	Délai de livraison
Sel marin	Sac de 25kg	900	1.000				
Sardine à huile	Carton, 30 Bouteilles/ 12kg	1.300	1.300				
Farine de Manioc	Sac/100Kg	750	800				

Lot N°3: Huile végétale, Tomate concentrée, Anone maggi Tablettes							
DESIGNATION	Conditionnement	PU	Qté Mini	Qté Max	Montant Mini	Montant Max	Délai de livraison
Huile végétale	Bidon/25 Litres	2.750	3.000				
Tomate concentrée	Carton de 6litres/2200g	1.000	3.500				
Anone maggi Tablettes	Carton de 24 Pâtes de 60 unités	200	250				

Lot N°4: Légumes Frais (HT)							
DESIGNATION	Conditionnement	PU	Qté Mini	Qté Max	Montant Mini	Montant Max	Délai de livraison
Tomate fraîche	Kg		28.000	30.000			
Finet vert	Kg		8.500	9.000			
Poisson	Kg		7.000	7.500			
Aubergine	Kg		6.500	7.500			
Choux (pomme)	Kg		27.000	30.000			
Courge	Kg		47.000	50.000			
All	Kg		1.800	2.000			

Lot N°5: Condiments pilés (HT), Epices (HT), Finet PM (HT) et Natron (HT)							
DESIGNATION	Conditionnement	PU	Qté Mini	Qté Max	Montant Mini	Montant Max	Délai de livraison
Condiments pilés (GABOU)	Kg		9.000	10.500			
Epices divers (YASS)	Kg		1.500	3.000			
Finet pili	Kg		1.800	2.000			
Natron	Kg		2.500	3.000			

Lot N°6: Tubercules (HT)							
DESIGNATION	Conditionnement	PU	Qté Mini	Qté Max	Montant Mini	Montant Max	Délai de livraison
Oignon	Kg		55.000	60.000			
Igname	Kg		70.000	75.000			
Pomme de Terre	Kg		35.000	40.000			

Lot N°7: Orange (HT), Banane (HT)							
DESIGNATION	Conditionnement	PU	Qté Mini	Qté Max	Montant Mini	Montant Max	Délai de livraison
Orange	Unité		800.000	850.000			
Banane/variant/ mangue	Unité		495.000	500.000			

4. La passation du Marché à Commande sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (**AOON-N°01/CNOU/2021**) tel que spécifiée au niveau des articles 29-39-106 du Décret 2016-641/PRN/PM du 1<sup>er</sup> décembre 2016 du code des marchés publics et des délégations de service public du Niger, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Le délai de livraisons du marché est au fur et à mesure des besoins exprimés.

6. Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance des documents relatifs au Dossier de D'Appel d'Offres Ouvert National (**DAOON-N°01/CNOU/2021**) complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trois cent mille (300.000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Section-Marchés Publics du Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU).

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **secrétariat de la Direction Générale du CNOU BP : 13569, Niamey-Niger, Tel : (227) 20 31 51 66, au plus tard le lundi 8 mars 2021 à 9 heures**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 2% du montant total de l'offre (TTC/HT) selon la nature du lot.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 18.1 des IC du DPAOON.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 8 mars 2021 à 10 heures** à l'adresse suivante : **salle de réunion du CNOU, sise à la cité SANQUI du campus universitaire, Rive droite**.

11. Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de renseignements et de prix

LE DIRECTEUR GENERAL DU CNOU.P/I  
Saidou ABDOULAYE



## AVIS DE RECRUTEMENT

Le Cabinet Management for Enterprise Consult recrute pour une Institution Financière Internationale : un (01) Responsable financier et comptable. Les dossiers de candidature doivent être déposés exclusivement, à l'Agence Régionale pour la Promotion de l'Emploi de Niamey (ANPE) sise près de la clinique KABA BP 13.222 Niamey au plus tard le 15mars 2021 à 12h00.

UN (01) RESPONSABLE FINANCIER ET COMPTABLE	
MISSIONS	<p>Sous la supervision du Directeur Général Adjoint/Directeur Financier et Comptable, le Responsable Financier et Comptable est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la fiabilité, la conformité réglementaire des informations comptables et financières et la qualité de l'information financière et comptable ;</li> <li>Garantir la conformité des données financières à communiquer ;</li> <li>S'assurer de l'existence de schémas comptables appropriés par type d'opération afin de permettre aux différents services opérationnels la comptabilisation de leurs opérations ;</li> <li>Garantir la qualité de la comptabilité en s'assurant notamment que les réconciliations comptables avec les applications métiers en amont sont correctement effectuées et exploitées ;</li> <li>Assurer la production des états Comptables, l'élaboration du budget et le contrôle budgétaire en cohérence avec les orientations stratégiques du Groupe ;</li> <li>Garantir la fiabilité des données financières ;</li> <li>Garantir la conformité des données financières ;</li> <li>S'assurer que les déclarations fiscales sont régulièrement produites dans les délais et de manière fiables (Zéro pénalité) ;</li> <li>Assurer la correction à 100% des recommandations des organes internes et externes de contrôle ;</li> <li>Apporter une assistance technique à la Direction Générale dans le rôle d'animation du processus d'information et d'aide à la prise de décision (contrôle de gestion) et participer aux activités commerciales ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer activement au processus de certification des comptes par les CAC ;</li> <li>Assurer un strict respect des procédures de décaissement en règlement des fournisseurs,</li> <li>Renforcer les capacités professionnelles des collaborateurs</li> <li>Rédiger les rapports d'activités annuelles de qualité dans les délais</li> </ul>
PROFIL	<p>Le Responsable Financier et Comptable doit avoir le profil suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une formation supérieure de niveau BAC+4/5 Comptabilité Finances, Gestion.</li> <li>Une expérience d'au moins 7ans, dont 5 ans en qualité de cadre dans une Direction Financière et Comptable d'une banque ou dans un cabinet d'audit externe.</li> <li>Bonne maîtrise du Plan Comptable Bancaire et de la réglementation du secteur bancaire.</li> <li>Autorité, rigueur, capacité d'animation, maîtrise du couple délégation-contrôle.</li> <li>Bonne connaissance de l'anglais</li> </ul>
COMPOSITION DU DOSSIER	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Une (01) demande de candidature motivée ;</li> <li>Un (01) CV détaillé et actualisé (daté et signé) ;</li> <li>Une (01) photo d'identité ;</li> <li>Une (01) copie légalisée du certificat de nationalité, de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ;</li> <li>Un extrait du casier judiciaire datant d'au moins (3) mois</li> <li>Copies légalisées des diplômes et attestations de travail ;</li> <li>Des références professionnelles (2 à 3) que nous pouvons contacter.</li> </ul>	

● Mali**Deux soldats tués dans une embuscade au centre du pays (armée)**

Deux soldats maliens ont été tués et sept autres blessés mardi après-midi dans une embuscade tendue dans le centre du pays, a annoncé mercredi l'armée

sur son site officiel. Vers 14h, des hommes de la 53e Compagnie d'intervention rapide (CIR), quittant Sévaré pour Konna (centre du Mali), sont tombés dans une embuscade tendue par

des "groupes armés terroristes" à 32km au nord-est de Sévaré, a-t-elle précisé, parlant d'un bilan provisoire de deux morts et de sept blessés dans ses rangs.

Suite au coup d'Etat mi-

litaire de 2012, des insurgés islamistes ont pris le contrôle du nord du Mali. Malgré une intervention militaire française toujours en cours dans ce pays d'Afrique de l'Ouest et la mission

de maintien de paix de l'ONU, la menace terroriste persiste dans le centre et le nord du Mali.

(Xinhua)

● Burkina Faso**Deux femmes tuées par une mine artisanale au Sahel**

Deux femmes ont été tuées mardi par l'explosion d'une mine artisanale à Mansila, une commune de la province burkinabè du Yagha (est), ont an-

noncé des médias locaux citant des sources sécuritaires. Selon eux, les femmes circulaient sur leur charrette qui a sauté sur la mine. Une deuxième explosion est

survenue, mais sans faire de victime, a-t-on ajouté. Le gouvernement n'a pas encore réagi à cet incident.

Dans cette même région du Sahel, huit civils

avaient été tués le 19 février dans une embuscade tendue contre leur véhicule, selon les autorités. Depuis 2015, le Burkina Faso est en proie aux attaques terro-

ristes qui ont fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés.

(Xinhua)

● **L'UE renforcera la capacité de l'armée burkinabè dans la lutte contre le terrorisme**

**Le président du Burkina Faso a échangé mardi avec le Commandant des missions d'entraînement et de formation de l'Union européenne (UE), sur le renforcement de la capacité des forces armées burkinabè dans la lutte contre le terrorisme, a-t-on appris de source officielle.**

M. Kaboré a accordé une audience au directeur général de l'Etat-major de l'UE, Comman-

dant des missions d'entraînement et de formation de l'UE, le vice-amiral Hervé Bléjean, par ailleurs Directeur de la capacité

militaire de conduite et de planification de l'Union européenne.

Il était accompagné du général Fernando Garcia Blázquez, Commandant de la mission d'entraînement et de formation de l'Union européenne au Mali. "Les échanges entre le président du Faso et ces deux hauts responsables militaires de l'Union

européenne ont porté sur les possibilités de renforcement des capacités de nos forces armées et sur les missions de la capacité militaire de conduite et de planification de l'Union européenne", indique la Présidence dans un communiqué.

"Nous pouvons aujourd'hui, grâce à l'évolution du mandat de cette

mission, offrir nos services à l'invitation de Monsieur le président du Faso pour proposer aux forces armées du Burkina Faso des actions de formation, d'entraînement et de conseil en fonction de ce qu'il souhaite nous voir réaliser et de leurs priorités", a indiqué le vice-amiral Hervé Bléjean.

(Xinhua)

● Ghana**Première livraison mondiale de vaccins gratuits Covax**

**Le Ghana a reçu mercredi la première livraison mondiale de vaccins financés par le dispositif Covax qui vise à fournir aux pays à faible revenu leurs premières doses de vaccins anti-Covid, alors que les pays riches sont accusés de saper ce dispositif.**

"Enfin ! Ce matin les premières doses de vaccins Covid-19 délivrés par le dispositif Covax sont arrivées au Ghana", a écrit sur Twitter le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. "C'est un jour que nous devons célébrer, mais c'est juste un premier pas", a-t-il ajouté.

Un avion transportant 600.000 doses de vaccin AstraZeneca/Oxford du fabricant Serum Institute of India a atterri à 07H40 GMT à l'aéroport d'Accra, où une délégation du gouvernement ghanéen les a réceptionnées.

Ces doses, expédiées par l'Unicef depuis Mumbai, "font partie de la première vague de vaccins Covid à destination de plusieurs pays à revenu faible

et intermédiaire", précise un communiqué commun de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Unicef. "Cette livraison représente le début de ce qui devrait être la plus grande fourniture et distribution de vaccins de l'histoire", selon ce communiqué.

Le système Covax vise à fournir cette année des vaccins anti-Covid à 20% de la population de près de 200 pays et territoires participants, mais il comporte surtout un mécanisme de financement qui permet à 92 économies à faible et moyen revenu d'avoir accès aux précieuses doses. Il a été mis en place pour tenter d'éviter que les pays riches n'accaparent l'ensemble des doses de vaccin qui sont encore fabriquées en quantités trop ré-

duites pour répondre à la demande mondiale.

Fondé par l'OMS, l'Alliance du vaccin (Gavi) et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (Cepi), Covax a conclu des accords avec des fabricants pour deux milliards de doses en 2021 et a la possibilité d'en acheter un autre milliard.

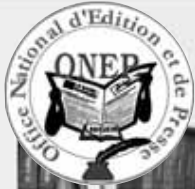
Le Ghana est la première nation dans le monde à recevoir des doses de vaccin financées par cette initiative. Ce pays anglophone ouest-africain a enregistré 80.759 cas de coronavirus, dont 582 morts. Mais ces chiffres sont sous-évalués, comme dans de nombreux pays africains où le nombre de tests réalisés reste faible. En tout, le pays devrait recevoir 2,4 millions de doses, a annoncé Covax. Les personnels de santé en première ligne dans la lutte contre le virus seront les premiers vaccinés.

Initialement, l'OMS et Gavi estimaient pouvoir débiter la distribution de vaccins aux pays défavorisés, qui ont rejoint Covax, en janvier ou février, mais ce délai n'a cessé d'être repoussé. Tedros Adhanom Ghebreyesus, le patron de l'OMS, avait accusé lundi certains pays riches de "saper" le dispositif Covax. "Certains pays riches sont actuellement en train d'approcher les fabricants pour s'assurer l'accès à des doses de vaccins supplémentaires, ce qui a un effet sur les contrats avec Covax", a-t-il déclaré. "Le nombre de doses allouées à Covax a été réduit à cause de cela," a-t-il ajouté. En tout dans le monde, plus de 200 millions de doses de vaccin ont été administrées, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles, révélant une sur-représentation des pays riches: 45% des injections ont été réalisées dans les pays du G7, qui ne comptent que 10% de

la population mondiale. Les dirigeants du G7 se sont engagés vendredi à partager une partie des vaccins avec les pays pauvres. Ils ont notamment annoncé plus que doubler leur soutien collectif à la vaccination, à 7,5 milliards de dollars, notamment via le programme onusien Covax, piloté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Depuis le début de la pandémie, l'Afrique reste officiellement un des continents les moins touchés par le virus, mais la plupart des pays africains sont frappés par une deuxième vague qui les a forcés à revenir à des mesures sanitaires strictes.

Pour aider à accélérer la vaccination des 1,3 milliard de personnes du continent, l'Union africaine a déclaré qu'elle avait obtenu 270 millions de doses de vaccins anti-Covid à distribuer cette année

(AFP)



Journalistes, étudiants, lecteurs du *Sahel Quotidien* et du *Sahel Dimanche*, pour toutes vos recherches et pour tout besoin d'information n'hésitez pas à venir consulter nos reliures disponibles dans la Documentation de l'ONEP.



Vous y trouverez des journaux et des photos (dans le domaine de la politique, culture, grands événements sport, etc...) de 1960 à aujourd'hui.



## Vient de paraître



## AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'Acte de Cession d'Immeuble Non Bâti de la **parcelle W** de l'**îlot 31659**, **lotissement Ext Tchangarey**, au nom de **Mr OUMBARIK Ahmaïda**. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au Service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée

Maître Djibo Hamsa Garba

## AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'acte de Cession d'Immeuble non Bâti de la **parcelle B** de l'**îlot 8578**, d'une superficie de Quatre cent (400) mètres carrés du **lotissement Tchangarey**, au nom de **Mr Hamadou Hassane**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au Service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée

Maître Djibo Hamsa Garba

## AVIS DE PERTE

Avis est donné par Monsieur ALI MADOUYOU de la perte de l'acte de cession d'immeuble portant sur la **parcelle D**, de l'**îlot 2635 bis**, du **lotissement Kirkissoye**, d'une superficie de 400m<sup>2</sup>, au nom de **Monsieur DJIBO ISSAKA**. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Office Notarial de Maître SOUMAYE POUTIA Noureddine, Notaire à la résidence de Niamey, Quartier Liberté Rue LI 10, immeuble pharmacie deyzeibon.

POUR AVIS LE NOTAIRE, Maître SOUMAYE POUTIA Noureddine

ETUDE PE MAITRE MADOUYOU BOUBACAR, NOTAIRE A LA RESIDENCE DE NIAMEY  
BOITE POSTALE 10.330 - Tel. 20.73.93.53 - NIF : 13.454

## AVIS DE PERTE

Monsieur **AMADOU ABDU**, demeurant à Niamey, porte à la connaissance du public de la perte de son acte de cession d'immeuble no-bâti relatif à la **parcelle A**, de l'**îlot 8931**, du **lotissement Kobontafa** d'une superficie de deux cent (200) mètres carrés.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Étude du notaire soussigné.

Pour avis, le Notaire

## AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître DJIBO Aïssatou, Notaire à la résidence de Niamey, BP : 12.949 (République du Niger), de la perte du Titre Foncier numéro 544 du Niger, portant sur la **parcelle 5** de l'**îlot 889**, **lotissement Nouveau Marché**, Niamey, au nom de **Monsieur Moussa MAYAKI**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à son Étude sise au 276 Rue du Grand Hôtel ou appeler le 20 73 38 38.

Pour avis, le Notaire, Maître DJIBO Aïssatou

## AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître DJIBO Aïssatou, Notaire à la résidence de Niamey, BP : 12.949 (République du Niger), de la perte du **Titre Foncier numéro 2688**, **lot n°36 lotissement de la Flottille**, d'une superficie de deux mille trente-deux (2.032 m<sup>2</sup>) mètres carrés, au nom de **Madame Mariama Harou**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à son Étude sise au 276 Rue du Grand Hôtel ou appeler le 20 73 38 38.

Pour avis, le Notaire, Maître DJIBO Aïssatou

## AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître DJIBO Aïssatou, Notaire à la résidence de Niamey, BP : 12.949 (République du Niger), de la perte du Titre Foncier numéro 14763 portant sur la **parcelle C** de l'**îlot 568**, **lotissement Niamey Bas**, d'une superficie de mille cent un (1.101 m<sup>2</sup>) au nom de la **COMINAK**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à son Étude sise au 276 Rue du Grand Hôtel ou appeler le 20 73 38 38.

Pour avis, le Notaire, Maître DJIBO Aïssatou

**Sahel et Sahel Dimanche**  
abonnement en ligne sur le Site web :  
[www.lesahel.org](http://www.lesahel.org)



# Vaccins COVID-19 : Même les placebos causent des effets secondaires

**Vaccination contre la COVID oblige, les effets secondaires des vaccins sont scrutés de très près. Serait-on plus rassuré si le nombre d'effets secondaires était de zéro ? Un scénario qui risque peu de se produire.**

La plupart des effets secondaires recensés jusqu'ici avec ces vaccins sont les mêmes qu'avec le vaccin contre la grippe: douleur au site d'injection, maux de têtes, fatigue, frissons, nausée, faiblesse, fièvre, étourdissements, muscles endoloris, rythme cardiaque plus élevé.

**Même avec un placebo**

Or, il faut se rappeler que même les placebos "provoquent" des effets secondaires. Lors des essais cliniques du vaccin Pfizer/Biotech, ceux ayant reçu une première injection d'eau saline ont rapporté de la fatigue (33,4 % contre 47,4 % chez ceux ayant reçu le vaccin), des maux de tête (33,7 % contre 41,9 %), des frissons (6,4 % vs 14 %), des vomissements (1,4 % dans les deux catégories), de la diarrhée (11,7 % contre 11,1 %), et des douleurs musculaires (10,8 % contre 21,3 %). C'est-ce qu'on appelle l'effet nocebo. Plus une personne s'attend à avoir des effets (positifs - effet placebo, ou négatifs - effet nocebo), plus elle risque d'en avoir. Ainsi, des patients qui anticipent des effets secondaires peuvent en souffrir, même s'ils ne reçoivent qu'une injection d'eau saline ou une pilule de sucre. Dans une revue de 31 études pu-

bliée en 2012 et rapportée dans le New York Times, des chercheurs allemands ont constaté que plusieurs patients avaient abandonné les études cliniques à cause des effets secondaires, même si ceux-ci recevaient le placebo. Parmi les causes évoquées: l'anticipation d'effets indésirables, des expériences antérieures associant prise de médicaments et symptômes, le fait d'attribuer au traitement reçu des malaises ressentis par pure coïncidence dans les jours qui suivent, ou l'anxiété. Tout cela peut amener les patients à être à ce point à l'affût d'effets secondaires qu'ils les ressentiront, ou croiront les ressentir. Cet effet nocebo peut par ailleurs survenir chez les patients qui reçoivent le vrai vaccin, ce qui rend difficile la distinction entre des effets secondaires mineurs causés par celui-ci et ceux provoqués par l'anticipation et l'anxiété, faussant par conséquent les données sur les effets indésirables des médicaments.

**Les effets secondaires plus graves**

Il ne s'agit pas de minimiser les effets secondaires qui sont plus graves et qui, eux, ne peuvent être attribués à un placebo. Le plus grave reste le choc anaphylactique, une réaction allergique qui peut être mortelle. Le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) aux États-Unis recensait dans son premier bilan de la campagne de vaccination 21 chocs anaphylac-

tiques parmi les 2 premiers millions de doses du vaccin Pfizer distribuées avant les Fêtes. Dans un second bilan (paru le 12 février) s'étendant jusqu'au 18 janvier et couvrant les vaccins de Pfizer et de Moderna, on faisait état de 66 chocs anaphylactiques sur 18 millions de doses, soit un taux de 3,6 par million (ou 0,0000003%). En comparaison, le vaccin contre la grippe génère en moyenne 1,3 choc anaphylactique par million de doses administrées. Le polyéthylène glycol, un composé de la "capsule" de lipide qui transporte le vaccin, a été évoqué comme suspect possible pour expliquer cette différence. Personne n'est décédé des effets secondaires liés à la campagne de vaccination aux États-Unis et, en date du 18 janvier, 32 de ces 66 personnes avaient dû être hospitalisées. Reste que les pays surveillent de près les effets indésirables des vaccins sur leurs populations. Une étude pancanadienne auprès d'un million de patients, qui analysera les effets secondaires des vaccins contre la COVID-19, a été lancée en janvier.

**Techno-Science.net**

**Electricité : La ligne Haute tension**

La ligne à haute tension est le composant principal des grands réseaux de transport d'électricité. Elle transporte l'électricité de la centrale électrique au consommateur. Ces lignes sont aériennes, souterraines ou sous-marines, quoique les professionnels réservent plutôt ce terme aux liaisons aériennes.

Les lignes à haute tension aériennes sont composées de câbles conduc-

teurs, généralement en alliage d'aluminium, suspendus à des supports, pylônes ou poteaux. Ces supports peuvent être faits de bois, d'acier, de béton, d'aluminium ou parfois en matière plastique renforcée.

Aujourd'hui, certaines lignes sont régulièrement exploitées à des tensions supérieures à 765 kV. De nouvelles lignes (dites «HVDC» pour «High Voltage Direct Current») à «courant continu haute tension» permettent de transporter le courant avec moins de pertes sur de plus grandes distances, éventuellement sous l'eau.

**Classification**

**Tensions de fonctionnement**

On peut classer les lignes électriques en fonction de leur tension de fonctionnement :

- Basse tension - moins de 1000 volts, utilisée pour la connexion vers un immeuble d'habitation ou de petits clients commerciaux et de l'utilitaire.
- Moyenne tension - entre 1000 volts (1 kV) et 33 kV, utilisée pour la distribution dans les zones urbaines et rurales.
- Haute tension - entre 33 kV et 230 kV utilisée pour le transport de grandes quantités d'énergie électrique.
- Très haute tension - plus de 230 kV à 800 kV utilisée pour de longues distances, de très grandes quantités d'énergie électrique.
- Ultra haute tension - supérieure à 800 kV.

En 2009 en Europe, ces classes sont officiellement regroupées en : BT, HTA et HTB.

Techno-Science.net

**INCROYABLE MAIS VRAI**  
**Un joueur occasionnel, remporte plus de 900.000 euros grâce à des paris sportifs en ligne**

«Je vais utiliser cette somme pour épargner, faire plaisir à mes proches et peut-être m'acheter la maison de mes rêves. Je vais surtout profiter du moment, et je retournerais peut-être ma chance dans les prochains mois !», réagit dans un communiqué Jérôme un Bordelais qui vient de gagner 902.779 euros grâce à des paris sportifs en ligne sur Betclic, société installée à Bordeaux depuis 2017. Joueur occasionnel depuis 2018, Jérôme démarre avec une mise de 500 euros à la mi-janvier. La stratégie qu'il adopte consiste à parier sur le football et à viser le plus gros gain possible en ne remisant que ses gains éventuels. Pour son 1er pari, Jérôme mise 400 euros sur la victoire de Troyes contre Sochaux le 16 janvier. Troyes ressort vainqueur du match, 2 à 1, et le Bordelais est lancé dans son ascension. Il a accumulé quelques milliers d'euros début février et va viser juste pour ses derniers paris, lors du week-end de la Saint-Valentin. Jérôme mise l'ensemble de ses gains, soit 22.320 euros, uniquement sur des résultats nuls en Bundesliga (cinq matchs le samedi 13 février et deux matchs le dimanche 14 février). La chance lui sourit puisque sont comptabilisés six matchs nuls sur les sept matchs joués. «Une performance exceptionnelle jamais réalisée dans le monde des paris sportifs !», relève Betclic dans son communiqué.

20Mluntos.fr

**H O R O S C O P E**

<p><b>BÉLIER</b> 21 mars - 19 avril</p> <p>Des éclaircis sont à prévoir. Plus ouvert, plus expansif sous l'impulsion d'Uranus, vous serez en mesure de renforcer vos liens de complicité.</p>	<p><b>TAUREAU</b> 20 avril - 20 mai</p> <p>Gare à la routine ! Pour les couples de longue date, l'usure du temps se fera sentir. Vous devrez déployer des trésors d'imagination.</p>	<p><b>GÉMEAUX</b> 21 mai - 21 juin</p> <p>Célibataires, faites vos valises ! Tenez vous prêt à partir à l'étranger aujourd'hui : l'amour aura de grandes chances d'être au bout du voyage.</p>	<p><b>CANCÈRE</b> 22 juin - 22 juillet</p> <p>Le Soleil et Jupiter devraient vous valoir une vie de couple épanouie. Mais attention à Pluton, qui pourrait provoquer une crise pour les couples.</p>
<p><b>LION</b> 23 juillet - 21 août</p> <p>Vénus protégera vos amours, que vous soyez en couple ou non. Pour les couples, cette journée sera agréable à vivre.</p>	<p><b>VIERGE</b> 22 août - 21 sept.</p> <p>Vénus va vous faire battre le coeur. Vous serez sensible aux sirènes du désir. Mais ce n'est pas forcément votre partenaire qui vous fera rêver.</p>	<p><b>BALANCE</b> 22 sept. - 21 oct.</p> <p>En couple, votre coeur fera des vagues aujourd'hui, passant d'un extrême à l'autre. Vous aurez le plus grand mal à trouver votre point d'équilibre.</p>	<p><b>SCORPION</b> 22 oct. - 21 nov.</p> <p>Le Soleil aura un impact très favorable sur vos amours. Son action sera renforcée par la présence de Vénus. La vie à deux sera un oasis de tendresse.</p>
<p><b>SAGITTAIRE</b> 22 nov. - 21 dec.</p> <p>Une grande prudence devra être observée dans vos relations amoureuses aujourd'hui.</p>	<p><b>CAPRICORNE</b> 22 dec. - 20 janvier</p> <p>Les sentiments seront renforcés si vous êtes en couple. Mais votre caractère passionné risque de provoquer quelques remous.</p>	<p><b>VERSEAU</b> 21 janv. - 18 février</p> <p>Saturne jouera un rôle globalement favorable. Chez les couples déjà formés, cette planète invitera à approfondir les relations.</p>	<p><b>POISSONS</b> 19 fev. - 20 mars</p> <p>Vous nagez en eau trouble. Célibataire ou en couple, cette journée sera celle où beaucoup seront exposés à vivre des situations un peu confuses.</p>

**PHARMACIES DE GARDE**

**Du Samedi 20 Février au Samedi 27 Février 2021**

Any Koira	Cité Caisse
As Samad	Remede
Goroual	Dan Gao
Fassa	Air
Gobi	Cité Fayçal
Vidal	Nour
Les Jumelles	Grand Marché
Plateau 2	Espoir
Ridwane	Renouveau
Chateau 1	Tajeje
Des Camps	Harobanda
Sabo	Camping
Askia	Pop. Harobanda
Kasseye	Pop. Hôpital (surt les dimanches)

**NUMEROS UTILES**

Renseignements : 12  
 Réclamations: 13  
 SAMU: 15  
 Police Secours: 17  
 Sapeurs Pompiers : 18  
 Hôpital : 20 72 22 53  
 Médecins de nuit: 20 73 47 37

Football : Catastrophe pour la Liga !

Le début des huitièmes de finale de la Ligue des champions tourne à la catastrophe pour les clubs espagnols.

Faut-il y voir les conséquences du départ de Cristiano Ronaldo ou la perte de vitesse de Lionel Messi ? Toujours est-il que le football espagnol marque sérieusement le pas en Ligue des champions. Si les quatre clubs de Liga présents sur la ligne de départ avaient tous franchi l'obstacle de la phase de poules, un sérieux écrémage risque d'intervenir dès les huitièmes de finale.

Trois matches, trois défaites : tel est pour l'heure le bilan des clubs espagnols depuis le coup d'envoi de la phase finale. Un bilan d'autant plus catastrophique que ces trois défaites ont été concédées à domicile. Le ton avait été donné dès le premier soit avec l'humiliation subie par le Barça face au PSG au Camp Nou (1-4). Dans la foulée, le FC Séville a subi la loi du Borussia Dortmund en général et d'Erling Braut Haaland en particulier (2-3) et mardi, c'est au tour de l'Atletico

Madrid, le leader de la Liga, d'avoir dû rendre les armes face à Chelsea (0-1). De quoi fortement compromettre leurs chances de qualifications. Dernier club de Liga engagé, Real Madrid tentera de redorer

de recevoir lors du match retour. Charge aux troupes de Zinedine Zidane de répondre présent et ce malgré l'incroyable hécatombe qui a frappé les rangs madrilènes, privés, en-

tres autres, de Sergio Ramos, Karim Benzema, Eden Hazard ou Marcelo. Une avalanche de blessures forcément inquiétante.

Sport.fr



Le Joueur Luis Suarez d'Athlético Madrid

le blason du football espagnol, mercredi, à l'occasion de son déplacement sur la pelouse de l'Atalanta Bergame. Passé proche d'une élimination historique dès la phase de poules, le club madrilène n'en est pas moins sorti en tête de son groupe et aura donc l'avantage

Ligue des champions: Les Egyptiens de Al Ahly piégé en Tanzanie

Six rencontres comptant pour la 2e journée de la Ligue des champions africaine se jouent ce mardi 23 février. Surprise du jour, la défaite du tenant du titre Al Ahly qui se déplaçait en Tanzanie pour affronter Simba (1-0). Le Mozambicain Luís Miquissone a inscrit le seul but de la partie (29e). Les Congolais de l'AS Vita Club se sont imposés 4-1 au Soudan contre El Merreikh. En déplacement en Angola sur le terrain de Petro Atletico, les Marocains du Wydad Casablanca ont gagné grâce à un but de Ayoub El Kaabi (70e).

Programme et résultats du jour :

- Al-Merreikh (Sud) 1-4 AS Vita Club (Rdc) [Groupe A]
Petro Atletico (Ang) 0-1 Wydad Casablanca (Mar) [Groupe C]
Simba (Tan) 1-0 Al Ahly (Egy) [Groupe A]
Kaizer Chiefs 0-0 (Afs)-Horoya (Gui) [Groupe C]
Teungueth FC (Sen) 0-0 Zamalek (Egy) [Groupe D]
MC Alger (Alg) 1-1 Espérance de Tunis (Tun) [Groupe D]

RFI

Horoya ramène un nul de l'Afrique du Sud

Après sa victoire 2-0 lors de la première journée de la phase de poules de la ligue des Champions africaine, le Horoya AC se déplaçait ce mardi en Afrique du Sud pour y affronter les Kaizer Chiefs. Pour cette deuxième journée de la ligue des Champions africaine, le champion de Guinée s'est contenté d'un match nul fermé de (0-0). Un résultat positif pour les Rouge et Blanc de Matam qui occupent provisoirement la tête de sa poule avec 4 points, devant le Wydad de Casablanca, tombeur des Angolais Petro Atlético.

Mosaiqueguinée.com

LE SAHEL

Place du Petit Marché ; BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.org

Directeur de Publication

ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)

Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Siradji Sanda
Rédacteur en chef Adjt : Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction : Zabeirou Moussa
Rédacteur en chef en ligne : Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)

Directeur: MAHAMANE HADI : 20 73 99 87
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)

Directeur: Inoussa Sadissou Samy : 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Mme Wata Fassouma

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directeur: MOROU HAMADOU 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

MOTS

CROISES

du



HORIZONTALEMENT

- 1. Se dit de paroles excessivement flatteuses ;
2. Jeunes hommes - Diction ;
3. Tel un hareng - Région du Bénin ;
4. Infinitif - Fils arabe - Personnel retourné ;
5. Toutes les charges incluses - Chaîne de télévision européenne ;
6. Fleuve français - Cours d'eau au Maghreb ;
7. Infusion - Cassant ;
8. Certains à gauche - Relief marocain ;
9. Coton - Dompté ;
10. On les découvre souvent dans les récents arrivages.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10.

VERTICALEMENT

- 1. Exécution publique à jets de pierres ;
2. Le père de l'aviation - Interjection - Alternative retournée ;
3. Support de chef (Inversé) - Gourmand biblique ;
4. Voiture française - Congé dominical - Compagnie de transport ;
5. Radio internationale- Transpiration abondante ;
6. Grosse mouche - Cubes à jouer ;
7. Tirées du cidre - Arme de jet - Propulsé ;
8. Criaera en arrivant - Rougeur ;
9. Canal souterrain - Teigne ;
10. Sans compagnie - Ville du Maroc ;

SOLUTION DU

numéro précédent

Completed crossword puzzle grid with words filled in.